

1^{er} décembre 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2020



En préambule de ce Conseil d'administration, nous avons observé une minute de silence en hommage à notre collègue David Colman qui s'est suicidé dans les locaux de l'OFB.

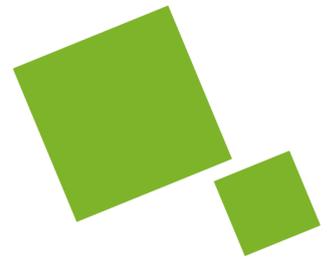
A l'initiative du Sne-FSU et avec l'appui du président du Conseil d'administration, le CA a fait une offre d'aide et d'appui à la direction générale de l'OFB. Nous avons proposé que des membres du Conseil d'administration se déplacent sur les différentes implantations de l'OFB pour recevoir les doléances des agents avec une oreille moins hiérarchique que celle de la direction.

Le Conseil d'Administration se tenant en visio-conférence de 14h à 19h, le seul point qui a été réellement traité, avec de nombreux débats, est celui du budget. Les autres points sont survolés par manque de temps, ce qui ne rend pas justice au gros travail réalisé par les collègues sur le terrain (ex : création ARB de Guadeloupe, rapport d'activité Inter-PNM...).

Vous avez tous été destinataire de la communication de la Direction de l'OFB se félicitant de l'adoption du budget 2021 de notre établissement. Cette adoption à une large majorité n'a pas été un long fleuve tranquille pour l'administration.

Voici les coulisses de ce vote

Ce budget « exceptionnellement en hausse » **uniquement** grâce au fond de relance entérine une baisse des effectifs de 20 postes pour l'OFB en 2021 et encore, moins 40 en 2022. Le budget qui nous est présenté est déficitaire de 20 millions d'euros, ce qui pour un établissement si jeune que l'OFB, n'augure pas grand-chose de bon.



C'est bien la baisse des effectifs qui a occupé la majorité des débats lors de ce vote. Pour les représentants du SNE-FSU, moins d'agents à l'OFB c'est plus de souffrance au travail et plus de perte de la biodiversité.

Le directeur de l'Eau et de la Biodiversité, commissaire du gouvernement nous annonce *droit dans ses bottes* que 20 postes en moins c'est toujours mieux que 80 ! Il nous avait rappelé lors de la Commission des Finances et de l'Audit que ce budget présenté en Projet de loi de Finance avait été voté par la représentation nationale (Assemblée Nationale) et que nous n'avions pas à en débattre ! Au-delà du simple questionnement sur notre rôle en tant qu'administrateur de l'OFB, il est important de rappeler qu'à l'Assemblée Nationale des amendements ont été proposés pour que l'OFB ne perde pas de postes (par des députés d'obédience différente et dont la majorité) et que le **vote s'est seulement joué à 1 voix**.

Des administrateurs vont au charbon pour défendre les emplois à l'OFB.

Des administrateurs de l'OFB représentant les ONG naturalistes et les personnels qualifiés ont proposé une motion pour essayer d'endiguer la baisse budgétaire de notre établissement et pour que les effectifs de l'OFB ne subissent pas de baisse. Nous avons bien entendu apporté notre soutien à cette motion et nous l'avons défendu avec le président du Conseil d'administration, M. Burlot.

Avant le vote de la motion, la représentante du ministère de l'Intérieur, préfète d'Indre et Loire a salué l'engagement et la compétence des agent.es de l'OFB et a évoqué l'absolue nécessité de la présence des agent.es sur le terrain.

Le commissaire du Gouvernement a fait modifier des points de cette motion qui ne lui convenait pas, et comble de l'inélégance, il a quand même voté contre, mais sans être suivi par l'ensemble des représentants de l'Etat ! (Abstention des représentantes du ministère de l'Intérieur et du Muséum national d'histoire naturelle).

La motion a quand même été votée à une large majorité et le président Thierry Burlot s'est engagé à défendre les effectifs de l'OFB auprès du 1^{er} Ministre.

Le budget a ensuite été voté malgré le vote contre des représentants du SNE-FSU et du représentant de l'UNSA.

Nous contacter

Co-secrétaires de la branche Biodiversité

Véronique CARACO-GIORDANO Pascal WANHEM
06 69 31 37 36 06 20 99 91 84
veronique.caraco@ofb.gouv.fr wanhem.sne@gmail.com

Permanence

Local syndical - plot i 3^{eme} étage - La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28

104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU